



Compte rendu des CAP n°2 et 3 du 13 juin 2019
Mutations au 01/09/2019

Avant les débats, les élus ont lu la déclaration liminaire ci-dessous:

Mme la Directrice,

Cette CAP s'ouvre dans un contexte que l'on peut qualifier, sans trop exagérer, de stupeur et de tremblement de terre pour tous les personnels de la DGFIP.

Aux difficultés croissantes liées aux suppressions de postes et au manque toujours plus criant de moyens, s'ajoutent désormais la peur pour leur avenir professionnel.

Les plans de "géographie revisitée" du réseau viennent enfin d'être communiqués et toutes nos craintes étaient bien justifiées.

Inutile de nous donner les arguments habituels de nécessaire adaptation, de la soi-disant efficacité du regroupement des structures, du redéploiement des personnels pour un meilleur confort de gestion, et cætera, et cætera, ... Gardez ça pour la campagne de communication !

Tout cela, nous l'avons trop entendu et toutes les fermetures et restructurations passées n'ont été faites que dans le seul but idéologique et non rationnel de satisfaire les financiers et leurs suppôts à la tête de toutes les instances dirigeantes. Les faits sont têtus : les suppressions de services n'ont jamais conduit à une amélioration de leur fonctionnement.

Nous ne sommes plus des enfants à qui on peut raconter de belles histoires pour s'endormir. A terme, il s'agit bien de la fin à terme de l'administration des Finances Publiques, indépendante, présente sur les territoires et accessible à tous les citoyens.

A rajouter également que ces projets de destruction du réseau ne peuvent se faire sans la dite réforme de la Fonction Publique, en cours d'examen, et qui n'a pour unique but que de casser les règles de gestion et de généraliser le recours massif aux contractuels, plus corvéables et jetables selon les besoins ou les caprices.

La casse du statut des fonctionnaires est intolérable. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que de supprimer encore plus de fonctionnaires et de détruire le Service Public indépendant de toute logique financière et accessible à tous les citoyens sans distinction.

Aujourd'hui, nous allons examiner les mutations des collègues et sûrement que des désirs vont être satisfaits sur l'instant. Cependant, ils ne devront pas chercher à trop s'installer. Malgré vos propos qui se veulent rassurants, viendra le temps de la mobilité forcée pour tout le monde !

La restructuration massive du réseau va entraîner un effet « shaker », sans que tout le monde puisse trouver sa place.

Alors, Mme la Directrice, nous allons jouer le jeu du dialogue social dans cette CAP, mais nous vous le disons, c'est avec aigreur et colère pour le sort à venir de tous nos collègues.

Et c'est avec cette même colère que nous ressentons au plus profond de nous que nous pouvons vous garantir une chose : RESISTANCE !

CAP CONTROLEURS :

Siégeaient pour la CGT: Julien CAUMON / Frédéric DOUGNAC / Régine JULLIOT VEYRIERE

RAN de Gourdon:

MEGE Antoine obtient le CFP de Gramat.

LESTRADE Daniel est affecté à la trésorerie de Gourdon mais maintenu en détachement au SIP de Gourdon.

DAGUERRE Annabelle obtient la trésorerie de Gourdon.

Les trois contrôleurs ayant obtenu satisfaction, les élus CGT ont voté pour le mouvement.

RAN de Figeac:

LASCOMBES Samuel est affecté au CFP de Lacapelle-Marival. Toutes les autres demandes n'ayant pas été satisfaites, les élus ont voté contre le mouvement.

RAN de Cahors:

nos élus sont intervenus pour que deux agents ne se retrouvent pas dans une situation personnelle difficile suite à leur affectation.

Le premier cas a été réglé en CAP, l'autre est à l'étude.

PAGES GRATADOUR Sylvie obtient le SPFE.

CENNES Thierry obtient le PRS.

COSTES Patricia, GIROUD Gautier et ILLES Alain obtiennent le SIE de Cahors.

VALERIO Yannick obtient le CFP de Puy l'Evêque.

LEFEBVRE Franck va au PELP.

SOLDATI Karine est détachée au SIP de Cahors.

La situation des ALD ne change pas. Les agents affectés en direction restent dans leur services actuels.

Les interventions et contre-propositions de nos élus ont permis d'améliorer le projet initial.

Ils sont également intervenus pour questionner la direction sur le devenir de plusieurs services ou collègues suite au mouvement de mutation et au projet de casse du réseau. On ne peut pas dire que tout soit bien cadré, le flou règne encore en maître!

CAP AGENTS :

Siégeaient pour la CGT : Clémence MOLLAR, et, en tant qu'expert, Julien CAUMON

RAN de GOURDON : ROUSSEAU Jean a obtenu le SIP/SIE de Gourdon conformément à son souhait.

RAN de CAHORS : Les deux agents qui demandaient le SIE de Cahors n'ont pas obtenu satisfaction.

La CGT a voté contre le mouvement, deux agents n'ayant pas obtenu leur choix.

GASS Maryse arrive au CFP de Puy l'Evêque en tant qu'ALD. La CGT se félicite d'une affectation conforme à ses vœux.

A l'occasion de la dernière CAP à laquelle participait l'adjoint du service RH, les élus CGT tiennent à le remercier pour le réel intérêt qu'il a toujours porté aux agents de ce département. Ainsi que pour l'implication dont il a fait preuve pour aider à régler des situations difficiles et répondre avec efficacité aux nombreuses sollicitations. Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr